

Paris, le 5 avril 2023 à 21 heures.

**RESULTAT DE L'EXERCICE DES BSA 2022
AU COURS DE LA QUATRIEME PERIODE D'EXERCICE**

La société ADOMOS (la « Société ») rappelle que la quatrième période d'exercice des bons de souscription d'actions (« BSA 2022 ») attachés aux nouvelles actions émises le 3 juin 2022 a débuté le 13 mars 2023 à l'ouverture du marché et s'est terminée le 31 mars 2023 à la clôture du marché (la « Quatrième période d'exercice »).

A l'issue de cette Quatrième période d'exercice, 64 625 BSA 2022 ont été exercés permettant la création de 64 625 actions ordinaires nouvelles, émises au profit des titulaires de BSA 2022 ayant exercé leurs bons.

Par conséquent, le montant du capital social de la Société s'élève à 53 565,2405 € divisé en 535 652 405 actions ordinaires de 0,0001 € de valeur nominale¹.

La Société a actualisé en conséquence le tableau de suivi d'exercice des BSA 2022, en ligne sur son site internet (<https://www.adomos.com/bourse>).

La Société rappelle aux porteurs de BSA 2022 les dates des prochaines périodes d'exercice des BSA 2022 :

- **Cinquième Période** : du 12 juin 2023 au 30 juin 2023 ;
- **Sixième Période** : du 11 septembre 2023 au 29 septembre 2023 ;
- **Septième Période** : du 8 décembre 2023 au 29 décembre 2023.

ADOMOS (ALADO, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier.

www.adomos.com/bourse

Contact société : adomos@adomos.com

Contact agence : adomos@aelium.fr

¹ Cf : communiqué de presse de la Société du 28 mars 2023